

A photograph of four children walking away from the camera in a school hallway. They are wearing backpacks and holding hands. The hallway has brick walls and a wooden door in the background. The image is overlaid with a teal gradient.

CULLETTIVITÀ DI **CORSICA**  
COLLECTIVITÉ DE **CORSE**

**ENT LEIA**

**Spaziu numericu di travagliu ENT LEIA**

***Espace numérique de travail ENT LEIA***

***Bilan 2017***

## SOMMAIRE

Contexte	p.3
Bilan chiffré de l'ENT	
Statistiques d'usages	
L'appropriation de l'ENT se heurte aux usages des lycées professionnels	
Bilan financier	p.4
Formations d'accompagnement réalisées	
Outils les plus sollicités	p.5
Bilan	
Plan d'actions	

**Collectivité de Corse**  
Direction numérique  
Services des usages numériques  
Bilan au 31 décembre 2017

## Contexte

En février 2009, la Collectivité territoriale de Corse a initié le déploiement d'un Espace Numérique de Travail (ENT) nommé LEIA pour l'ensemble des établissements publics locaux d'enseignement (EPL) insulaires.

Un premier marché, réalisé en 2010 sur une période de 5 années par la société Infostance, devenue ensuite ItsLearning, a permis le déploiement annuel de l'outil et son appropriation par les établissements scolaires candidats.

Cette plateforme régionale a été renouvelée pour une période de 5 ans, 2015-2020. Ce nouvel ENT LEIA V2, évolution du précédent, s'inscrit dans le prolongement du projet LEIA, en prenant en compte les forces et les faiblesses identifiées sur la première version.

Si le projet LEIA correspondait à une phase d'adoption de l'ENT par les établissements, LEIA V2 se consacre davantage à l'appropriation et au développement généralisé de leurs usages numériques, en s'appuyant sur un plan d'accompagnement renforcé.

## Bilan chiffré de l'ENT

L'ENT LEIA est aujourd'hui généralisé à l'ensemble des 50 établissements insulaires, soit :

- 29 collèges,
- 12 lycées,
- 2 lycées professionnels,
- 2 lycées agricoles,
- 1 lycée maritime,
- 4 établissements privés.

La plateforme vise la communauté éducative au sens large. Elle comporte 89 209 comptes, répartis selon les profils suivants :

- 27 458 élèves,
- 4 037 enseignants,
- 52 913 parents,
- 522 agents TOS,
- 4 279 personnes (administrateurs ou invités).

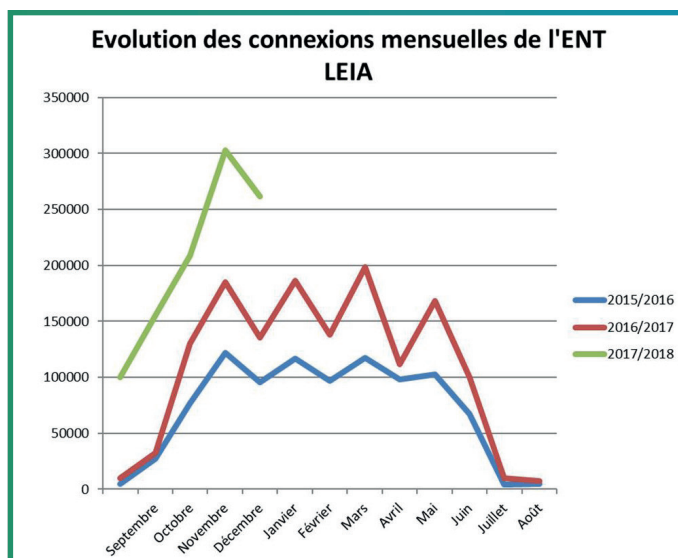
## Statistiques d'usages

Trois indicateurs permettent de mesurer les usages réalisés au sein de l'ENT LEIA : le nombre d'authentifications annuelles (tous utilisateurs confondus), l'évolution de ces authentifications sur la durée du projet et enfin l'appropriation de l'outil, c'est à dire le nombre de personnes utilisant l'ENT par rapport à l'ensemble des utilisateurs ciblés.

- Nombre total d'authentifications par année scolaire :
  - sur la période 2015/2016 : un total de 930 069

connexions, soit une moyenne de 84 550 connexions mensuelles,

- sur la période 2016/2017 : un total de 1 403 379 connexions, soit une moyenne de 127 500 connexions mensuelles,
- sur la dernière période, septembre-janvier de l'année 2017/2018 : 1 052 098 connexions, soit une moyenne de 233 800 connexions mensuelles.
- La moyenne des authentifications mensuelles ne cesse de croître, en prenant les élèves, enseignants et employés d'établissements, elle dépasse les 230 000 authentifications avec des pics dépassant les 300 000 connexions certains mois.
- Le taux d'appropriation de l'ENT en prenant les élèves, enseignants et employés d'établissements est lui aussi en constante augmentation :
  - 36 % de taux d'appropriation 2015/2016,
  - 52 % de taux d'appropriation 2016/2017,
  - 67 % de taux d'appropriation concernant le début d'année 2017/2018.
- près de 6 500 séquences pédagogiques.



## L'appropriation de l'ENT se heurte aux usages des lycées professionnels

Petit à petit, les établissements s'emparent de cet outil ENT. Toute modification dans les pratiques engendre chez les utilisateurs une forme de résistance au changement. La transition numérique n'échappe pas à la règle et nécessite ainsi beaucoup de temps et un véritable plan d'accompagnement afin d'en garantir le succès. Pour ces raisons, la Collectivité territoriale de Corse et le rectorat de Corse ont choisi de ne pas imposer l'utilisation de l'ENT. Des appels à candidature successifs ont, petit à petit, conduit à l'appropriation de l'outil, qui est aujourd'hui généralisé.

Néanmoins, malgré la généralisation et la disponibilité de l'outil, sept établissements n'ont pas encore démarré leurs usages.

Certains établissements dits « particuliers » n'ont pas encore adhéré au dispositif. En effet, disposant de pratiques éducatives



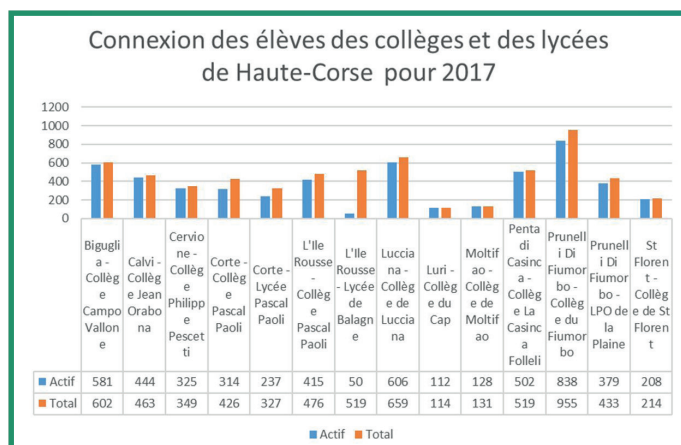
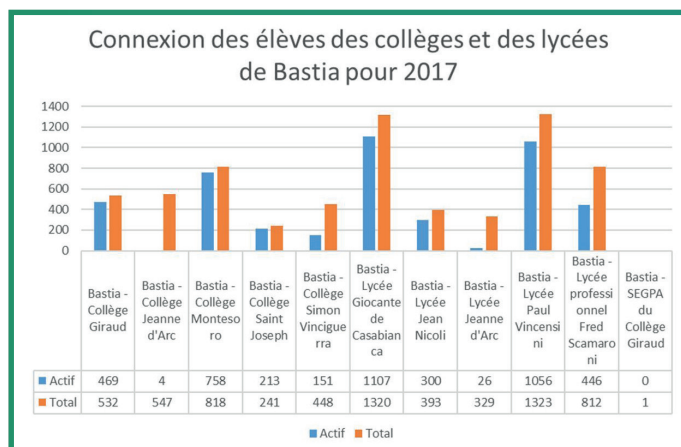
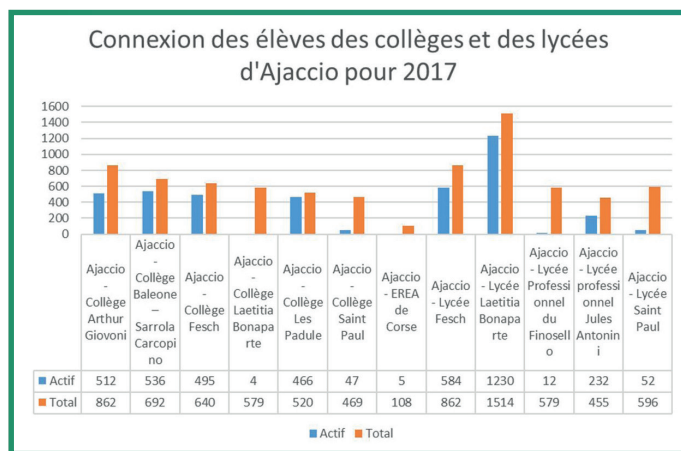
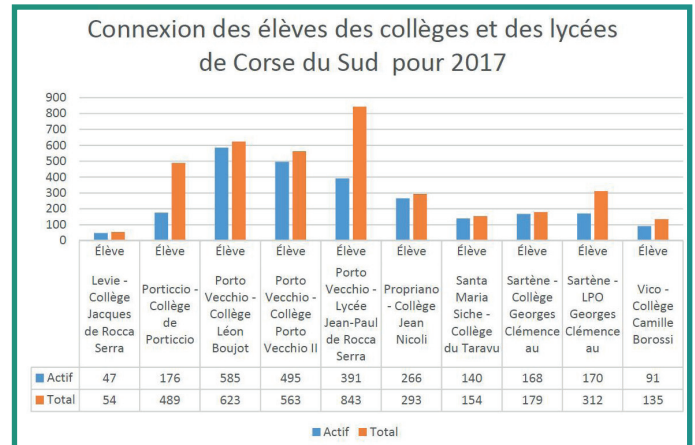
différentes, le dispositif ENT LEIA ne répond peut être pas à leurs attentes. Il s'agit de :

- 2 établissements privés : en cours de démarrage,
- 2 lycées agricoles : absence de démarrage,
- le lycée maritime : absence de démarrage,
- un lycée professionnel : absence de démarrage.

Enfin, il est à noter qu'un dernier EPLE n'a pas adhéré à l'ENT. La raison principale semble résider dans le manque d'appétence, voire la réticence, du chef d'établissement.

## Synthèse de l'appropriation de l'ENT

- 14 établissements sur 50 n'utilisaient pas l'ENT pour l'année 2015/2016,
- 12 établissements sur 50 pour l'année 2016/2017,
- 7 établissements sur 50 pour cette année 2017/2018.



## Bilan financier

La consultation relative au déploiement de l'ENT LEIA au sein des établissements insulaires comporte l'ensemble des aspects liés au déploiement, à l'adaptation mais aussi à l'appropriation de la plateforme par ses utilisateurs. Les principaux éléments financiers concernant le projet sont les suivants :

- coût total du projet : 900 000 € sur 4 ans
  - 4 500 € par établissement et par an,
  - 9,30 € par élève et par an ;
- cofinancement européen : 50 % soit 450 000 € ;
- consommation : 290 000 € pour les deux premières années.

## Formations d'accompagnement réalisées

Dans le cadre du déploiement d'un ENT, un dispositif de formation doit permettre de fournir aux utilisateurs de la plateforme les éléments leur permettant de prendre en main rapidement et facilement l'outil.

Au-delà de ces aspects, un plan d'accompagnement doit être mis en place afin de susciter l'intérêt des utilisateurs et de promouvoir le développement des usages, en particulier auprès des établissements et personnes réticentes a priori.

Dans ce sens, un plan de communication et d'accompagnement a été mis en place afin de :

- faciliter la compréhension par tous les acteurs de la démarche, des objectifs et des enjeux du déploiement de l'ENT ;
- mobiliser et soutenir l'implication des ces mêmes acteurs durant la phase de déploiement de l'ENT ;
- faciliter l'appropriation de l'ENT et le développement des usages.

Au sein de celui-ci, le service des usages numériques de la CTC a réalisé :

- 18 jours de formation, sur l'année 2016 sur les usages, les apports et les bonnes pratiques de l'ENT dans le cadre de l'enseignement des langues ;

- 28 jours de formation sur l'année 2017/2018 portant sur les domaines suivants :
  - 3 jours langues vivantes ;
  - 4 jours langue et culture corses ;
  - 11 jours pour la prise en main de l'ENT ;
  - 8 jours pour les usages avancés ;
  - 2 jours dédiés aux chefs d'établissements.
- 14 jours sont encore prévus en 2018. Un nouveau plan d'accompagnement est en cours d'élaboration pour l'année scolaire en cours et celle à venir, incluant les agents ATTEC et la langue corse.

## Outils les plus sollicités

Trois outils ont été particulièrement sollicités sur l'ensemble du panel que propose l'ENT LEIA :

- services pédagogiques (création de cours, réalisation d'exercices et devoirs) ;
- service de messagerie interne (échange élève / enseignant principalement) ;
- service de ressources externes (dont Pronote).

## Bilan

### + Plus +

- L'adhésion des établissements est de plus en plus importante. Celle-ci est due au plan d'accompagnement et de développement des usages réalisé en 2016/2017 et reconduit cette année. Ces formations permettent de répondre aux attentes des enseignants et de diminuer la résistance au changement. Elles permettent aussi de mettre en avant les bonnes pratiques qui valorisent ainsi ceux qui utilisent l'ENT et qui deviennent moteur dans leur établissement et même au sein d'une même discipline, dépassant ainsi les frontières de l'établissement.
- Les connecteurs comme Pronote ou l'accès aux ressources externes ont permis de répondre aux besoins des enseignants et de rationaliser les services utilisés. Une seule authentification permet d'accéder à l'ensemble des ressources et services.

### - Moins -

- Quelques établissements n'ont pas encore adhéré à la démarche.
- Le lien entre les projets numériques, comme le déploiement des tablettes, et l'ENT n'a pas été encore réalisé.
- Certaines ressources numériques manquent encore et pourraient être intégrées.

## Plan d'actions

- Définir comment l'ENT pourrait davantage répondre aux besoins des établissements plus « particuliers » (agricole, maritime, EREA, lycées professionnels). Des réunions avec tous ces établissements seront réalisées cette année 2018.
- Un déplacement au sein de l'établissement qui n'a pas encore adhéré à l'ENT permettra de comprendre les réticences et essayer de convaincre le chef d'établissement de la plus-value de la plateforme.
- Continuer d'adapter le plan d'accompagnement en le confrontant aux attentes et remontées des établissements. Les enseignants utilisateurs deviennent moteurs s'ils sont correctement formés et accompagnés. Certains agents ATTEC souhaitent aussi être formés.
- Un questionnaire sera proposé aux chefs d'établissements afin de mieux déterminer les usages, apports ou difficultés de l'ENT et les attentes d'évolution des utilisateurs.
- Assurer l'intégration du GAR au sein de l'ENT, afin de garantir l'accès à toutes les ressources numériques qui seront petit à petit intégrées en son sein par obligation du Ministère.
- Poursuivre l'intégration des ressources numériques du réseau Canopé de Corse au sein de l'ENT.
- Asseoir un lien fort entre tous les projets numériques pour lesquels l'ENT peut être le catalyseur.
- Organiser un COPIL ENT au second semestre 2018 avec nos élus.

